

SITUATION DES DROITS DES FEMMES EN COTE D'IVOIRE

PRESENTATION DU RIDDEF

- Dénomination: Réseau Ivoirien pour la Défense des Droits de l'Enfant et de la Femme-RIDDEF
- Activités:
 - - Vulgarisation des textes et lois relatifs aux droits de l'enfant et de la femme
 - - Plaidoyer
 - - Sensibilisation et éducation aux droits humains
 - - Assistance juridique, judiciaire et psychologique des survivantes de VBG

SUJET 1: TRAVAIL DECENT POUR LES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES

ODD 8

3ème cycle de l'EPU: *Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – Cote d'Ivoire*

1 Recommandation 141.2 de l'URUGUAY

Mise en œuvre des recommandations précédentes

- Mise en œuvre de projet de renforcement de l'employabilité des travailleurs et travailleuses domestiques par la formation

Situation Actuelle

- Persistance des abus et exploitations
- Inexistence de cadre législatif tenant compte des besoins spécifiques du travail domestique

RECOMMANDATIONS – TRAVAIL DECENT POUR LES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES

ODD8: TRAVAIL DECENT

- Réglementer le travail domestique pour assurer sa valorisation et garantir un travail décent pour les travailleuses domestiques;
- Ratifier la *Convention no 189 de l'OIT*;
- Ratifier la convention 190 de l'OIT sur l'élimination de la violence et du Harcèlement dans le monde du travail
- Établir des mécanismes de contrôle et de suivi garantissant le respect des droits des travailleurs domestiques devant enquêter et contrôler les pratiques d'emploi équitable

SUJET 2:REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE PRISE DE DECISION

ODD 5

3ème cycle de l'ÉPU: *Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel - Côte d'Ivoire MAI 2019:*

7 Recommandations: 140.188 RDC, 140.190 Arménie, 140.173 Pakistan, 140.170 Canada, 140.168 Birmanie,140.67 Bulgarie, 140.162 IRAK

Mise en œuvre des recommandations précédentes

- La n°2019-870 DU 14 OCTOBRE 2019 favorisant la représentation de la femme dans les assemblées élues;

Situation Actuelle

- Persistance de la sous représentativité des femmes dans les assemblées élues et dans les postes décisionnels
- Persistances de la banalisation des violences faites aux femmes en politique

RECOMMANDATIONS : REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE PRISE DE DECISION

ODD 5

- harmoniser la loi n°2019-870 du 14 octobre 2019, son décret d'application et le code électoral pour assurer la représentativité effective des femmes dans les assemblées élues;
- Mettre en place un fond dédié à l'accompagnement des femmes en politique;
- Produire et diffuser régulièrement des statistiques relatives à la représentativité des femmes dans les instances de décisions dans les administrations publiques et privées.

SUJET 3: L'ACCÈS DES FEMMES À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE RURALE

ODD 5

3ème cycle de l'EPU: Rapport du Groupe de travail sur
l'Examen périodique universel - Cote d'Ivoire MAI 2019:

1 Recommandation: 140.53 par le CANADA

Mise en œuvre des recommandations précédentes

- LOI n°2019-868 du 14 octobre 2019 modifiant la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural.

Situation Actuelle

- Persistance des normes socioculturelles limitant l'accès des femmes et des filles à la propriété foncière en milieu rural;

RECOMMANDATIONS: L'ACCÈS DES FEMMES À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE RURALE - ODD 5

- Vulgariser la loi sur le foncier rural ainsi que ses décrets d'application
- Réduire les coûts administratifs d'établissement de documents de propriété foncière
- Exiger un quota minimum de 30% de femmes dans les comités Sous Préfectoraux et Villageois de gestion du foncier rural